



Mini-stages en lycée

publié le 17/10/2016

Les lycées professionnels proposent tous les ans des mini-stages au sein de leur établissement d'une journée ou une demi-journée à destination des élèves de 3e intéressés par la voie professionnelle.

Les demandes sont à formuler auprès du secrétariat du collège qui vous informera sur le calendrier et les conditions particulières demandées par chaque établissement d'accueil.

Important : Le transport est à la charge de la famille

Un classeur regroupant toutes les propositions est à disposition au CDI.

Les professeurs principaux informeront, eux aussi, vos enfants en fonction des parcours d'orientations souhaités.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.